



Contrats doctoraux handicap

La campagne "Doctorat Handicap" est un axe fort de la politique d'inclusion menée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en partenariat avec les établissements d'enseignement supérieur. Elle a pour objectif de favoriser la poursuite d'études au niveau doctoral des étudiantes et étudiants en situation de handicap.

Il est proposé cette année le financement de **30 contrats sur 3 ans**. Un contingent de **180 mois de prolongation est également prévu**, réservé aux contrats accordés lors de la campagne 2019, pour tenir compte de la situation particulière des doctorants en situation de handicap.

Le dispositif engageant les établissements à financer un ou des contrats doctoraux fléchés « handicap » sur ressources propres, est reconduit. Cette recommandation vise à encourager les établissements d'enseignement supérieur à déployer une politique toujours plus inclusive.

Les candidatures seront instruites par le Comité Scientifique « Doctorat Handicap », composé des conseillers scientifiques et pédagogiques placés auprès de la Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle. Les demandes de prolongation seront instruites selon les mêmes modalités que les demandes initiales.

Calendrier 2022 des opérations d'instruction

- **25 janvier 2022** : webinaire d'information destiné aux écoles doctorales
- **Du mercredi 30 mars 2022 à 12h au lundi 23 mai 2022 inclus** : dépôt des candidatures
- **Fin juin** : transmission des résultats avec demande de confirmation

Lien vers le site du Ministère

<https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/contrats-doctoraux-handicap-campagne-nationale-2022-82669>

Contact :

Maria-Stella PICCIGALLO
Correspondante Handicap personnels
tél : 03 27 51 16 72
maria-stella.piccigallo@uphf.fr
Université Polytechnique Hauts-de-France
Le Mont Houy
59313 Valenciennes cedex 9